

Le vent

Source : Environnement Canada, 2017 et Tableau de l'échelle Beaufort d'Environnement Canada (une mesure empirique qui établit un lien entre la vitesse du vent et les conditions observées sur terre ou en mer).

- Les vents violents constituent un risque météorologique important qui peut affecter à la fois les activités sur l'eau et hors de l'eau. Les effets du vent (par exemple, ce que le vent souffle) peuvent blesser les personnes et endommager les biens.
- Ce qu'il faut surveiller...
 - Avertissement de vent : Paramètres utilisés par Environnement Canada pour émettre un avertissement de vent.
 - Critères seuils : 70 km/h ou plus pour un vent soutenu et/ou rafales de 90 km/h ou plus.
 - Un avertissement de vent peut être émis, mais aucune alerte de veille de vent ne sera émise par Environnement Canada.
 - La vitesse du vent est mentionnée dans les prévisions lorsque la vitesse est supérieure ou égale à 20 km/h.
- Cette section comprend :
 - **Modèle de guide de préparation pour le vent**
- Vérifier les ressources des organismes sportifs provinciaux et de l'Ontario Federation of School Athletic Associations (vent affectant les activités à l'extérieur).